

HERVE

Ça bouge pour les zones bleues

La Ville de Herve a reçu les offres pour la concession des zones bleues. Le dossier va (enfin) avancer et pourrait être opérationnel au printemps.

● Pierre LEJEUNE

Les zones bleues, à Herve, c'est une saga que le méga producteur Aaron Spelling n'aurait pas hésité à racheter. Elle a débuté en 2006 et a connu un sursaut en juin 2012. 110 places sont concernées par ce dossier. La Ville annonce les derniers épisodes pour les prochaines semaines, le point devrait passer bientôt au Collège communal. «C'est un dossier qui bouge, lance Pierre-Yves Jeholet, le bourgmestre HDM. Nous avons voté, sur proposition de l'ancienne majorité, pour une concession à un gestionnaire privé lors du conseil communal du 5 novembre et nous avons reçu les offres. Enfin, l'offre puisqu'il n'y en a qu'une. Elle émane, si je ne me trompe pas, du même gestionnaire que pour la commune de Theux. Dès lors, nous avons prévu un comité d'accompagnement, notamment pour les commerçants. Une fois ce comité réuni, nous mettrons les zones en place. Mais je veux d'abord ce comité et une période de sensibilisation.»

La période de sensibilisation, justement, avait fondu comme neige au soleil. En raison d'un retard de livraison des panneaux et de désistement de l'agent constatateur (voir nos éditions des 22 août et 2 octobre 2012), elle était rabetée pour passer de trois mois à quelques jours à peine. «L'offre de concession pourrait passer vite au Collège communal pour être, éventuellement en février, proposée au conseil. Ce sera concomitant à la mise en place du comité d'accompagnement. Nous avons demandé une évaluation, il y en aura une. La rue de la Station, par exemple, ne manque plus de place depuis le départ d'une partie de la Poste. Pour ce qui est de la période de sensibilisation, il faut respecter ce qui était prévu (NDLR : 3 mois de prévention, 3 mois de répression). Les premiers qui se plaindront si nous ne faisons pas de sensibilisation, ce seront les commerçants qui subiront les remarques des clients. Nous allons faire avancer tout cela, ça ira assez vite», conclut le bourgmestre. ■

Les sacs de poubelles couvrant les zones pourraient être enlevés en février.



ÉGA - LEJEUNE

Home, retard pour cause d'amiante

Le chantier de la maison de repos de Herve subira un retard de 60 jours ouvrables en raison d'une présence d'amiante. «Cela a été découvert il y a quelques mois et la Ville fait désamianter le bâtiment. Toutes les précautions sont prises mais il y aura du retard dans les travaux. Nous exposons déjà ces soucis en commission de prévention des travaux début décembre», raconte Pierre-Yves Jeholet.

Éric Jérôme, le président du CPAS, fait le point sur cette situation qui perdure depuis octobre. «Nous avons découvert de l'amiante en octobre, lors de la remise en état de l'ancien bâtiment.

L'amiante était présent dans la colle des dalles de pavage aux 1^{er} et 2^e étages. Il y a eu une demande d'analyse en novembre et décembre et nous sommes maintenant aux travaux de désamiantage. Le coût est estimé à 200 000 € avec un retard de 3 à 6 mois. Le souci, c'est que la maison restera bloquée à 120 lits pour quelques mois en plus, ceci signifie moins de rentrées des pensionnaires et de l'Inami. Il y aura un impact sur le budget du CPAS. Toutes les mesures de sécurité ont été prises mais le planning est postposé. L'inauguration finale devait se tenir dans le courant du 1^{er} trimestre de 2014, nous la ferons au 3^e ou 4^e trimestre.» ■